

21. LE PSAMMODROME CENDRE

Psammodomus hispanicus Fitzinger,
1826

Psammodrome d'Edwards, Lézard
des sables; [lagramyzo] (provençal);
[strapijum] (niçois)

Description

Corps grêle et élancé, à queue plutôt courte. Tête fine à museau rond. Absence de dents ptérygoïdiennes. Ecailles dorsales fortement carénées, grandes, imbriquées, sur 34 à 42 rangs à mi-corps. Ventrals plus larges que longues, non démarquées franchement des dorsales. Grande anale bordée par 1 ou 2 séries de petites écailles. Collerette distincte, formée de 6 à 10 plaques arrondies. Sur chaque cuisse, 10 à 15 pores fémoraux. Lamelles sous-digitales carénées. Ecailles nuchales latérales granuleuses. Occipitale un peu plus petite que la préoccipitale. Postnasale unique séparée de l'orifice nasal par une étroite plaque. Généralement 2 loréales, l'antérieure plus petite que l'autre. Entre la rostrale et la sous-oculaire, 3 à 5 supra-labiales. Temporales irrégulières, souvent carénées. Tympanique bien marquée.

Dos généralement gris-brun, olivâtre, jaunâtre, cuivré, orné de taches, d'ocelles ou de traits blancs, noirs, plus ou moins longs. Ornementation typique : 4 raies longitudinales blanc jaune sur le sommet du dos et 3, plus ou moins floues, bordées de noir, sur le haut des flancs. Le noir peut former des lignes distinctes, surtout chez les juvéniles. Parfois dos partiellement ou complètement uni. Chez certains individus, une étroite bande claire joint la narine à l'œil, puis bifurquant, forme comme les 2 branches d'un Y, l'une suivant la paupière supérieure, l'autre abordant la sous-oculaire. Parties ventrales d'un blanc luisant ou grisâtre, à reflets irisés, parfois rougeâtres. Membres marqués de petites taches rondes, blanchâtres et rayées de brun.

Longueur totale dépassant à peine 130 mm (max. : 150 mm) dont 80-86 mm de queue.

Dimorphisme sexuel

Mâles : légèrement plus petits ; pattes postérieures rabattues en avant atteignant un point entre la collerette et l'épaule ; taches sombres dorsolatérales souvent larges et formant des barres transversales coupées par les lignes claires longitudinales. Femelles : pattes postérieures atteignant un point entre le coude et le poignet ; taches sombres dorsolatérales peu marquées.

Milieu

Habite les dunes à peine couvertes de végétation, les terrains sableux, les garrigues (à romarin et chêne-Kermès), les oliveraies, les lits de rivières asséchées. Selon Mourgue (1908), ce lézard recherche les endroits très ensoleillés, le sable n'étant pour lui qu'un substrat emmagasinant bien la chaleur, sans qu'il s'agisse d'une absolue préférence.

Alimentation

Chasse de jour les petits Insectes (Diptères, Coléoptères) et leurs larves, les Mollusques, les araignées. Ses proies ne dépassent pas 20 mm de long.

Reproduction

Notre connaissance sur la reproduction de cette espèce se limite à savoir que la ponte a lieu en mai ou en juin, comprend 3 ou 4 œufs de 9-10 mm de diamètre.

Mœurs. Cycle annuel d'activité

Espèce aimant la chaleur, mais se cachant aux heures les plus ensoleillées de la journée dans son terrier creusé à la base de la végétation rase. Se déplace avec une grande rapidité et sur de longues distances, se cachant au pied des touffes d'herbe ou des petits buissons, ou encore s'enfonçant dans le sable, pour échapper à ses ennemis. Pousse de petits cris aigus lorsqu'il se sent pris. D'après Cheylan



Mâle typiquement rayé (Lurs, Alpes-de-Hte-Provence).

(1972), il prend sa retraite hivernale vers fin septembre ou octobre et réapparaît tôt en février.

Répartition

Mourgue (1908) a établi une relation entre la répartition de l'olivier (*Olea europea*), du scarabée sacré (*Ateuchus sacer*), du scorpion languedocien (*Buthus occitanus*) et du psammodrome cendré. Cette aire couvre la péninsule Ibérique (à l'exception du Nord et du Nord-Ouest comme *P. algirus*) et une partie du littoral méditerranéen français. Deux sous-espèces ont été décrites. La forme nominale est liée exclusivement à l'Espagne et au Portugal. *Psammodromus hispanicus edwardsianus* Dugues, 1829, occupe l'est, de l'Espagne, les Pyrénées-Orientales (non citée du plateau de la Têt par Knoepffler), l'Aude, l'Hérault (non recensée dans la Montagne Noire par Livet),

le Gard, l'Ardèche, la Drôme (Sud-Ouest seulement ?), le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône (atteint 750 m dans le massif de Sainte-Victoire, présent en Camargue sur le littoral et les montilles intérieures), le Var (jusqu'aux Salins d'Hyères ? Cheylan *in* Böhme, 1981, l'indique de Roquebrune-sur-A. et Taradeau), les Alpes-de-Haute-Provence (Sud-Ouest). Cheylan (com. pers.) l'indique de la vallée de la Durance.

Caziot (1922) et Knoepffler (21) signalent ce lézard des Alpes-Maritimes, alors que Beck (1966) ne l'y a pas découvert ; il ne figure pas de ce département dans l'Atlas de la S.H.F. Sa présence en Lozère (St-Etienne-Vallée-française) notée par Cantuel (1949) est à confirmer. Absent de Corse.

(Voir carte de répartition en p. 99.)

